

Notes de floristique alpine

Robert Ruffier-Lanche

Citer ce document / Cite this document :

Ruffier-Lanche Robert. Notes de floristique alpine. In: Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon, 28^e année, n°8, octobre 1959. pp. 261-268;

doi : <https://doi.org/10.3406/linly.1959.8089>

https://www.persee.fr/doc/linly_0366-1326_1959_num_28_8_8089

Fichier pdf généré le 28/03/2018

NOTES DE FLORISTIQUE ALPINE

par R. RUFFIER-LANCHE.

Sous ce titre, sont groupées quelques remarques personnelles sur des espèces rares ou peu connues de nos Alpes ; sauf de trop rares occasions, mon champ d'action est limité aux environs du col du Lautaret, mais cette région est fort riche et, quoique prospectée depuis longtemps, réserve encore quelques surprises. Car nombre d'entre les botanistes « de terrain » qui viennent en ces lieux se contentent d'aller pieusement cueillir telle « espèce rare », à l'endroit précis d'où elle fut signalée pour la première fois ; de génération en génération se transmet le flambeau et de bouche à oreille le « tuyau » : « au troisième tournant après le pont, « *Mirabilia delphinensis* ! »... Le centuriateur, ce fléau, nécessaire, de la botanique, ne se doutera peut-être pas que la merveille existe en cent autres endroits : il doit aller, demain, dans une autre région, récolter « *Prodigosum pedemontanum* ». Et c'est dommage ; en procédant autrement, on ferait souvent cette constatation troublante : le prodige et la merveille, récoltés dans une autre région, sont infidèles à l'image que l'on se faisait d'eux !

Mais revenons au sujet de ces notes : dans la plupart des cas, il s'agit de localités nouvelles, du moins à ma connaissance, de plantes peu répandues, ou d'intérêt systématique ou phytogéographique certain. Sauf des cas exceptionnels, comme celui relaté au paragraphe consacré à *Saxifraga* × *patens*, la récolte originale est représentée par des échantillons déposés dans l'herbier de l'Institut Alpin du Lautaret ; il sera ainsi toujours loisible de vérifier mes déterminations. La littérature botanique est encombrée de citations de localités plus ou moins vraisemblables, et pratiquement invérifiables. Lorsque tout, mais surtout l'écologie, s'oppose à ce qu'une espèce croisse dans telle localité où elle est indiquée, on peut se contenter d'ignorer cette indication. Me signalerait-on la présence, au Galibier, de *Rhizophora Mangle* ou de *Leucogenes Leontopodium*, je n'irais point vérifier ; encore me suis-je donné plusieurs fois la peine d'aller vérifier, à la Madeleine, la non-présence d'*Euphorbia nicaeensis*, que je savais pourtant fort bien, pour avoir tenté de l'y cultiver, ne pouvoir vivre sous le climat du Lautaret. Mais, lorsque seule s'y oppose la phytogéographie, comment démontrer que telle espèce n'existe pas, là où elle a été signalée ?

La flore du Lautaret est riche de telles espèces fantômes ; celle du Briançonnais tout entier est dans le même cas, surtout depuis la publication des listes de PONS, à l'occasion de la Session extraordinaire tenue en 1922 par la Société Botanique de France dans le Briançonnais ; de ces listes, je suis certain que 10 ou 15 espèces doivent être retranchées ; d'autres, en nombre supérieur sont très douteuses ; comment pourrai-je jamais PROUVER qu'il s'agissait d'erreurs ?

Festuca ovina L. ssp. *ovina* Hack var. *Yarochenkoi* St-Yves. — Htes-Alpes : plateau d'Emparis, chalets du Fay, vers les lacs, env. 2.230 m alt. ; 25-7-1957 !

Nota : espèce signalée pour la première fois en France par R. de LITARDIÈRE 1933 (in Bull. Soc. Sc. Dauph. 53 : 371) : « plateau de Paris ;

Signal de Rif-Tort, 2.464 m ; 12-8-1931 ; elle ne semble pas avoir été revue : nous l'avons trouvée par hasard, en récoltant des échantillons de *Festuca varia*, en compagnie desquels elle croissait ; cette nouvelle localité est située à l'ouest de la première, à environ 1 kilomètre à vol d'oiseau ; là aussi, la plante se présente sous le forme *barbatiflora* R. Lit.

Cette espèce n'était connue auparavant que de l'Oural et de Transcaucasie ; l'énorme hiatus existant entre les deux aires connues incitait R. de LITARDIÈRE à attribuer à ces plantes une origine polytopique. Pourtant, à en croire les phytogéographes, il y aurait d'autres exemples d'aires aussi disjointes, en particulier chez les *Carex*, autres Glumiflores : je pense tout spécialement à *Carex pyrenaica*, dont j'ai essayé de me procurer des individus néo-zélandais, sans succès jusqu'à présent, pour les comparer au *Carex* pyrénéen, en culture au Lautaret.

Juniperus Sabina L. — Drôme : falaises à l'est du Rocher de Chironne, 1.500 m ; 18-8-1958 !

Cette espèce, commune dans les Hautes-Alpes (vallée de la Durance) et dispersée çà et là dans l'Oisans : vallée de la Romanche, de Bourg-d'Oisans à La Grave, Valgaudemar, Valsenestre, etc., manque assez curieusement en Chartreuse et Vercors ; sa station des Rochers de Chironne, à la pointe S-W du Vercors, est la seule qui nous soit connue de cette région. LENOBLE en cite deux stations pour la Drôme, dont une est peut-être la même que la nôtre.

Juniperus thurifera L. var. *arborea* (Mut.) Brstr. — Hautes-Alpes : vallon de Ceillac, en amont de la Maison du Roi, vers 1.300 m ; 27-5-1957 !

Potamogeton filiformis Pers. (= *P. marinus* auct. non L.). — Htes-Alpes : Vallouise, lac coté 1.933 m, à l'W. du plateau d'Oréac, 15-8-1958 ! — Briançonnais, lac de l'Ascension, vers 2.200 m. 11-8-1954 ! — Drôme : lac du Lauzon, vers 1.935 m, 24-8-1958, J. GOBERT et R.-L. !

Espèce connue depuis longtemps, en Savoie, des lacs de Tignes et du Mont-Cenis, dans les Hautes-Alpes, du lac du Pontet au-dessus du Villard-d'Arènes ; les autres localités des Hautes-Alpes demandent à être vérifiées. On peut toutefois retenir l'indication de P. ALLORGE, 1925 : vallée de la Clarée, près des chalets de Laval (nota : vers 2.000 m.).

Carex austroalpina Becherer (= *refracta* Willd. = *tenax* Reut.). — Hautes-Alpes : Lautaret : rive gauche Guisane, vers 1.950 m, sur schistes, 20-8-1952 ! — Champoléon : sous le col de la Vénasque, vers 2.100 m, pentes raides à *Sesleria coerulea*, sur nummulitique, 20-6-1953, leg. L. KOFLER. — Vallée de la Guisane : pentes, vers 1.900 m, sous le col de l'Eychaуда, dans mélèzein clair, 30-8-1954 ! — Queyras : versant nord du col Izoard, vers 2.250 m, mélèzein clair, 26-7-1957 ! (revu en 1958, sur les deux versants du col, de 2.100 à 2.300 m). — Lautaret : replat herbeux, sous les Clochettes, vers 1.900 m, lisière ouest du bois de la Madeleine, 15-8-1957 !

Savoie : de Modane au Mont-Thabor : entre la Losa et les chalets du Plan, vers 2.100 m, pentes sud à *Juniperus nana* et *Avena Parlatoresi*, 29-7-1954 ! — Pralognan : vers la cascade de la Fraîche, rive gauche, vers 1.550 m, sous-bois clair, 19-10-1957 !

Nota : espèce qui semble très rare en France : deux stations connues dans la Drôme (vers Luz-la-Croix-Haute), 3 ou 4 dans les Hautes-Alpes ; devient plus fréquente vers le sud, jusque vers Menton ; bien plus commune sur le versant piémontais ; s'étend, sur la façade sud des Alpes, jusqu'au Tyrol.

Est peut-être plus répandue que les rares indications la concernant ne le laissent supposer ; a dû être très souvent prise pour *C. ferruginea*, duquel les caractères tirés de l'inflorescence, assez ténus et variables la distinguent souvent très mal. On doit toujours pouvoir la reconnaître, néanmoins, à sa souche épigée, non stolonifère, et surtout à son habitat : terrain sec ou bien drainé et caillouteux, en général sur calcaire, exposition chaude ou ensoleillée, du moins vers sa limite nord ; celle-ci semble marquée, dans nos Alpes, par une ligne allant de Luz-la-Croix-Haute à la Haute-Tarentaise.

Carex ferruginea, courtement stolonifère (caractère souvent peu net), est caractéristique des groupements semi-marécageux, sur calcaire également ou terrain peu acide. En culture, où les différences de port sont plus facilement observables, *C. austroalpina* et *C. ferruginea* sont très distincts.

Noter que *C. austroalpina*, à sa limite occidentale dans nos Alpes, y présente dans presque chaque localité une forme à la fois atypique et plus ou moins distincte des formes des localités voisines.

Carex ornithopoda Willd. var. *elongata* (Leybold) A. et G. (= var. *castanea* Murb. = *C. subnivalis* Arv.-T. = *ornithopodioides* Husnot et al., non Haussmann, etc.).

Hautes-Alpes : Lautaret : crête de Chaillol, vers 2.650 m, fentes de rochers, 4-7-1953 ! ; Lautaret : versant nord du Combeynot, sous les Clochettes, vers 2.000 m, dans le Vaccinieto-empetretum, 7-7-1958 ! et 29-6-1958 ! ; Queyras : Alpe de la Médille, vers 1.950 m, 1-8-1958 ! ; Queyras : versant sud du col Izoard, vers 2.100 m, 1-8-1958 ! (Cette dernière localité est celle d'où LE BRUN signalait « *C. ornithopodioides* », et d'où ARVET-TOUVET a décrit son « *C. subnivalis* » : les échantillons authentiques d'ARVET-TOUVET, conservés dans l'herbier du Laboratoire de Botanique de Grenoble, ne laissent aucun doute sur l'identité de ces plantes) ; Valgaudemar : en amont du Clôt, falaise, vers 1.600 m ; 30-6-1957 !

Savoie : Pralognan : forêt d'Izertan, vers 1.500 m, 15-9-1953 !

Italie : Val Germanasca (Piémont), vers 1.200 m, 26-6-1956 !

C. elongata, souvent méconnu ou pris pour *C. ornithopodioides*, ne paraît point rare dans nos Alpes ; manquant aux Alpes centrales, il aurait une distribution bicentrique, car il reparaît dans les Alpes orientales, à partir des Alpes de Bormio au sud, des Alpes de Bavière au nord ; il aurait donc une répartition du même type que *Pedicularis rosea*, *Daphne striata*, *Stachys Alopecuros*, *Horminum pyrenaicum*, etc. ; l'isolement des deux aires conduit souvent à l'apparition de vicariances, du type *Sempervivum hirtum* - *S. Allionii*, *Galium baldense* - *G. tendae*, *Primula tyrolensis* - *P. Allionii*, etc..

Par contre la présence de *C. ornithopodioides* dans nos Alpes reste très douteuse ; HUSNOT, qui a signalé cette espèce des Hautes-Alpes par confusion avec *C. elongata*, dit textuellement avoir préparé sa diagnose de *C. ornithopodioides* "sur des échantillons tyroliens" ; ce qui reste exclu-

sable, les questions de vicariance n'ayant pas, à l'époque, reçu toute l'attention qu'elles méritent, mais ce qui jette une doute sur la valeur de son interprétation.

Tout au plus peut-on retenir, sous réserve de confirmation, l'indication de *C. ornithopodioides* dans les Préalpes du nord, par BEAUVERD et BRIQUET ; sa présence réelle en ces lieux, ainsi que celle de *Carex firma*, donnerait à ces deux espèces une aire superposable à celle de *Papaver Burseri* (= *P. alpinum* ssp. *tatricum* Nyar), dont nous avons pu vérifier la présence dans nos Préalpes du nord.

Remarquons en passant que les seules localités authentiques de *Carex firma*, en France, sont celles des Préalpes du nord.

Enfin, on peut se demander si la subordination, au rang de variété, de *C. elongata* Leybold à *C. ornithopoda*, est bien justifiée ; pour l'écologiste ou le phytogéographe, il paraît aussi distinct des autres espèces du groupe *C. digitata*, que celles-ci le sont entre elles. Les études de caryosystématique, entreprises à Munich par le D^r J. POELT, nous renseigneront peut-être sur ses affinités réelles. Elevé au rang d'espèce, ce *Carex* devrait reprendre le nom de *C. subnivalis* Arv.-T., le nom de *C. elongata* étant déjà occupé, à ce rang, par *C. elongata* L.

Carex fimbriata Schkuhr (= *hispidula* Gaud). — Hautes-Alpes : massif du Combeynot, fentes de rochers vers le lac du Combeynot, vers 2.450 m, 18-6-1955 ! — Vallouise, falaises rive gauche du Glacier Noir, vers 2.000 m, 6-7-1958 !

C'est une espèce très rare en France, d'où on en connaît 3 ou 4 localités sûres en Haute-Maurienne, et 3 dans les Hautes-Alpes (La Grave, Villard-d'Arène, Lautaret), ces dernières toutes sur le granit du Pelvoux. Elle s'y présente, comme d'ailleurs dans le reste de son aire (Alpes centrales et orientales), en groupements isolés et pauvres en individus, d'aspect relictuel. A sa limite occidentale chez nous, il y est représenté, comme *C. austroalpina*, par des formes atypiques.

Trichophorum alpinum (L.) Pers. — (= *Eriophorum alpinum* L.). — Hautes-Alpes : Lautaret, sources de la Guisane, marécages, vers 2.000 m, 9-7-1952 !

Espèce arcto-alpine, rare en France, ou du moins peu observée : cela seul peut expliquer que sa présence, sur 300 m², à 500 m du col du Lautaret, ait échappé à des générations de botanistes.

En fait, cette espèce est très facilement reconnaissable quand les soies, très promptement caduques, sont bien développées ; avant, seule une forte loupe permet de la distinguer, difficilement, de *Trichophorum caespitosum* ; après la dispersion des soies et des akènes, la distinction devient presque impossible. En outre, elle croît, du moins au Lautaret, en mélange avec *Eriophorum latifolium*, *E. angustifolium* et *E. vaginatum* : il arrive très fréquemment, et j'ai failli plus d'une fois m'y laisser prendre, que les soies de ces espèces, se détachant à maturité, se fixent pour un moment sur les chaumes de *Trichophorum caespitosum*, qui semble alors l'exacte réplique de *T. alpinum*. La Nature tend parfois des pièges aux botanistes !

Juncus arcticus Willd. — Signalé au Col du Lautaret depuis très longtemps, n'a pu y être retrouvé malgré des recherches systématiques effectuées sur huit saisons consécutives. Sans doute sa station a-t-elle été

détruite au cours de travaux d'élargissement de la route, comme ce fut le cas, cité plus loin, pour *Saxifraga* × *patens* et *Pinguicula Arveti* au col Izoard. J'ai toutefois retrouvé *J. arcticus* à une altitude bien inférieure : La Madeleine, vers 1.800 m, le long du torrent, en compagnie de *Juncus triglumis* L. ; les semences de l'un et de l'autre ont été amenées là par les eaux, mais, si *J. triglumis* est toujours abondant en amont, dans des stations normales pour l'espèce, *J. arcticus* ne se retrouve plus que dans cette station « adventice ». Par contre, il est extrêmement abondant sur le versant Sud du Massif du Combeynot : sur les deux versants du col d'Arsine, le long des cours d'eau, de 2.200 à 2.400 m environ.

Juncus × *Montellii* Vierhapper = *J. arcticus* × *filiformis* A.O. Kihlman. — Cet hybride, décrit de Laponie finnoise, ne semble pas encore avoir été signalé dans les Alpes. J'en ai vu un seul individu, vers 2.350 m, en montant du refuge de l'Alpe au col d'Arsine, en mélange avec les parents. Complètement stérile, il est presque identique aux échantillons reçus du « locus classicus » de *J. × Montellii*. Je me propose de revenir plus tard sur cet intéressant hybride, intéressant par les vues qu'il offre sur la phylogénèse du groupe de *J. arcticus* : ssp. *eu-arcticus*, ssp. *balticus* et ssp. *pyrenaeus*. Il existe, au col même du Lautaret, un autre jonc hybride dont je n'ai pu encore établir la formule exacte, bien que l'observant et le cultivant depuis six ans ; sa stérilité totale, aussi bien dans sa station qu'en culture, empêche toute expérience de génétique. Il s'agit de la forme hybride déjà signalée du Lautaret par VERLOT, ROUY, PELLAT, et autres, sous le nom de *Juncus* × *diffusus* Hoppe (*inflexus* × *effusus*) : l'un des parents est certainement *J. filiformis*, avec lequel il croît d'ailleurs, l'autre parent a disparu. C'est probablement la même combinaison que *J. × Montellii*, mais plus proche de *J. filiformis*.

Salix breviserrata Floderus (= *Myrsinites* L. ssp. *serrata* Sch. et Th. ; *arbutifolia* Wild.)

Hautes-Alpes : Lautaret : rive droite du torrent du Galibier, vers 2.400 m, 23-7-1955 ! — Lautaret : versant Nord de Chaillol, vers 2.300 m, RR, 5-8-1951. — Massif du Combeynot : ravin du Fontenil, commun entre 2.250 et 2350 m, 16-8-1955 ! — Monétier les Bains : vallon du Grand Tabuc, très commun entre 2.000 et 2.400 m, 31-7-1958 ! — Queyras : entre la Médille et le lac Egourgeou, vers 2.300 m, avec *Salix helvetica*, 27-7-1958 !

Savoie : Pralognan : vallon de Chavière, en dessus de la Motte, vers 2.000 m, RR, 22-11-1954 ! — Col du Galibier, versant Savoie, sous La Mandette, vers 2.500 m, RR ; 30-9-1958 ! — Collet, à l'ouest du Col du Galibier, versant Savoie, vers 2.400 m, R ; 15-8-1958 !

Nota. — I. Les deux dernières stations citées, pour la Savoie, ne sont séparées de celles du Lautaret que par la limite administrative, qui passe au Galibier ; en fait, elles appartiennent à la flore de la région du Lautaret, tout comme *Daphne striata*, qui franchit à peine la limite départementale !

2. Signalée depuis longtemps de la région du Lautaret (ainsi que du Viso, de l'Iseran et du Mont Cenis), cette espèce y est fort rare : dans chacune de ces stations, elle n'est représentée que par un individu, au

maximum une dizaine, en général tous du même sexe ; elle se distingue ainsi de tous les autres saules alpins, souvent groupés par plusieurs centaines d'individus de la même espèce ; plante de haute montagne, que nous n'avons jamais vue au-dessous de 2.000 m, elle semble nettement relictuelle. Nous l'avons rencontrée, très disséminée aussi, sur le versant italien, aux environs de Sestrières (Mont Sises, vers 2.400 m, avec *Salix helvetica*, 7-9-1957 !) et au col delle Finestre (2.170 m, avec *Salix helvetica*, 28-8-1956 !)

3. Par contre, ses stations des vallons du Fontenil et du Grand Tabuc sont abondantes ; signalée dans le Valsenestre et le vallon du Périer par BARBEZAT, cette espèce est peut-être assez répandue dans l'Oisans, où *Salix helvetica*, par contre, semble manquer.

4. Espèce intéressante par sa sporadicité et son caractère relictuel, du moins dans nos Alpes, *Salix Myrsinites* sensu lato l'est aussi par sa caryologie : selon CLAPHAM, TUTIN et WARBURG 1952 (Flora of the British Isles : 768), elle se présente à $2n = 38, 152$ et 190 , sans différence taxonomique observable entre les formes à 38 et 190 chromosomes ! ; ce que confirme le grand spécialiste du genre, HAKANSSON 1955 (Hereditas 41 : 455) : « certainement, chez les *Salix*, il existe une vraie polyploïdie intraspécifique, sans différences taxonomiques ».

5. A propos de saules, je tiens à affirmer ceci : contrairement à une croyance très répandue, les hybrides de saules, du moins chez les espèces de montagne, sont très rares en tant qu'individus, bien que toutes les combinaisons paraissent possibles. J'étudie depuis 8 ans, chaque été, les saules du Lautaret, où au moins 16 espèces sont présentes ; je n'ai encore constaté la présence que de deux ou trois individus hybrides certains, et d'une dizaine d'individus, hybrides possibles ; ceci, sur un ensemble de plusieurs dizaines de milliers d'individus. Ce qui est vrai, c'est que chaque espèce, bien reconnaissable lorsqu'on « l'a dans l'œil », est extrêmement polymorphe, non seulement dans ses différents individus mais, chez le même individu, suivant l'époque de l'année, l'âge physiologique et les conditions édaphiques locales.

Je veux bien admettre qu'il en aille autrement en plaine où d'ailleurs, on a souvent affaire à des populations d'origine artificielle (comme chez les peupliers), les hybrides étant plantés de préférence aux espèces « pures », par suite de leurs qualités techniques et de leur vigueur d'hétérosis.

Bien entendu, l'hybridation est possible, et même facile, chez les saules, et donne souvent des produits fertiles : NILSSON a créé une « espèce » artificielle comportant, par croisements successifs, des gènes de 14 espèces distinctes ; mais cet Auteur admet lui-même que, dans la nature, les hybrides ont peu de chances de survie, sans d'ailleurs bien s'expliquer pourquoi. En tous cas, il faut se garder de la solution facile qui consiste à baptiser « hybride » tout ce que l'on reconnaît mal ; il faut se garder aussi de croire que les planches d'herbier, où espèces rares et hybrides sont souvent mieux représentés que les espèces banales, donnent une idée fidèle de la nature.

Viola cenisia L. — Déjà signalée du Mont-Obiou (H.-A.) et des environs de Lus-la-Croix-Haute, aux Clausis (Drôme), cette espèce se retrouve dans une station intermédiaire : Drôme : éboulis sous le col du

Charnier, vers 2.100 m, avec *Thlaspi rotundifolium* et *Papaver alpinum* s. l. ; 24-8-1958 ! Ces trois localités semblent jalonner la limite d'extension N-W de cette espèce.

Seseli athamantoides (Spreng) Beck (= *S. Libanotis* ssp. *liocarpum* (Heuff.) Rouy). — Drôme : croupes herbeuses, vers le lac du Lauzon, vers 1.800 m, J. GOBERT et R.R.-L., 24-8-1958 ! ; commun, pentes sèches et caillouteuses.

Nota : espèce très distincte, mais qui semble méconnue, sans doute à cause de son aspect qui, pour un œil non averti, la fait prendre pour une simple forme, extrêmement vigoureuse, d'*Athamanta cretensis*.

Saxifraga × *patens* Gaud. (= *caesia* × *aizoides*). — Hautes-Alpes : Casse-Déserte, sur un gros rocher au bord de la route, vers la sortie aval de la Casse, vers 2.150 m, 29-7-1957 !

Nota : plusieurs individus, sur un espace restreint, présentant deux formes de cet hybride : *intermedia* Rouy (*caesia* × *aizoides*) et *caesioformis* Rouy (*caesia* > *aizoides*) ; avait déjà été signalé, sous la forme *intermedia*, des environs du col Izoard.

Cet hybride entre espèces de deux sections bien distinctes du genre *Saxifraga*, est fort intéressant des points de vue systématique et génétique. Contrairement à notre règle, nous n'en avons pas récolté d'échantillon d'herbier, car il était impossible de prélever plusieurs exemplaires sans diminuer considérablement la station ; nous n'en avons prélevé que deux individus, un de chaque forme, que nous avons plantés au Lautaret, où ils se maintiennent fort bien dans les collections de l'Institut Alpin. Bien nous en a pris ! Je suis retourné, cet été, au même endroit : le rocher sur lequel croissaient ces plantes a disparu, au cours des travaux d'élargissement de la route ; une quête minutieuse, dans les alentours, n'a pas permis de retrouver cet hybride, bien que les parents soient abondants et croissent souvent à peu de distance les uns des autres...

Pinguicula Arveti Genty (= *variegata* Arvet-T.). — Hautes-Alpes : Casse-Déserte, sur un gros rocher au bord de la route, vers la sortie amont de la Casse, env. 2.200 m, E. GUÉRY et R.-L., 25-7-1954 ! — Peuplement très réduit, qui a eu le même sort que celui de *Saxifraga* × *patens* : le rocher qui l'hébergeait a été détruit partiellement pour l'élargissement de la route, et je n'ai pu retrouver cette espèce dans les alentours. Toutefois, il est probable qu'elle se retrouvera aux environs de la Casse Déserte, sur l'un des nombreux rochers suintants. Introduite au Lautaret, le manque de temps (je ne dispose d'aucune aide qualifiée, et parfois d'aucune aide tout court) ne m'a pas permis de lui donner les soins nécessaires à sa survie.

Nota : Cette espèce, signalée seulement des alentours du Mont Viso, semble très mal connue des floristes, qui lui assignent généralement le rang de sous-espèce de *P. grandiflora*, plante avec laquelle *P. Arveti* n'a d'autres rapports que d'appartenir au même genre ! Espèce très rare, je ne saurais dire s'il s'agit d'un néo-endémisme à aire très restreinte, d'une relique en voie de disparition, ou d'une espèce hybridogène : en l'état actuel de nos connaissances, les trois hypothèses se valent.

A notre connaissance, *P. grandiflora* manque complètement dans l'Oisans, sans doute aussi dans le Briançonnais ; elle est en tout cas inexistante dans la région du Lautaret, où ce qui a parfois été signalé

sous le nom de *Pinguicula grandiflora* Lmk. est *P. leptoceras* Reichb. (= *P. vulgaris*, ssp.).

Utricularia minor L. — Hautes-Alpes : Plan Chevallier, au-dessus de l'Alpe du Lauzet, vers 2.000 m, 8-7-1952 !

Nota : cette espèce a été découverte pour la première fois dans la région par P. ALLORGE : « lac Sarrailley (ou Sarrailles), vers 2.300 m, en 1922 ; le même Auteur l'a signalée en 1925 (in Festschrift C. Schröter) du lac du Bourget, vers 1.800 m, et du lac du Serpent (Névache) vers 2.430 m. Cette dernière cote constituerait le record d'altitude pour l'espèce, dans les Alpes ; dans sa Flore, ROUY indique : « s'élève peu ou point dans les montagnes » ; P. FOURNIER est plus près de la réalité : « de 0 à 1.800 m ». Mais CHOUARD l'a également signalée des environs d'Orédon, Hautes-Pyrénées, vers 2.250 m. A l'autre bout de l'échelle, on la trouve dans l'étang de Biscarosse, et nous l'avons reçue des plaines de Tunisie : « leg. Labbe, 28-1-1957 ! » En fait, comme presque toutes les plantes aquatiques, cette espèce est très ubiquiste, ou plus exactement eurychore. Elle est sans doute beaucoup plus répandue, en montagne, que ces quelques rares indications ne le laissent supposer : sa taille exigüe et son habitat la font certainement passer souvent inaperçue.

Présenté à la Section botanique en sa séance du 9 mai 1959.

LEPIDOPTERES DE LA REGION DE VALLON-PONT-D'ARC (Ardèche)

par Jacques BARAUD

Deux notes de chasses dans la région de Vallon-Pont-d'Arc ont été déjà publiées, l'une par le Docteur CLEU (Ann. Soc. Ent. Fr. 1953, CXXII), l'autre par notre collègue et ami Y. DE LAJONQUIÈRE (Rev. Fr. Lépidopt. 1954, p. 193). Depuis, nous avons beaucoup chassé dans cette région particulièrement riche : du 10 au 19 septembre 1955 (avec Y. DE LAJONQUIÈRE), du 13 juillet au 12 août 1956, du 18 au 26 avril 1957 (avec Y. DE LAJONQUIÈRE), du 1^{er} août au 14 septembre 1957 et enfin du 1^{er} juillet au 9 août 1958. Pendant toutes ces périodes nous avons chassé systématiquement, de jour et de nuit, de sorte que nous avons pris un grand nombre d'espèces de Lépidoptères dont nous allons dresser la liste.

Nous ne parlerons guère des chasses de jour ; du point de vue des Rhopalocères, il y a peu de choses à signaler si ce n'est, pour nous chasseurs du Sud-Ouest, l'intérêt des captures de *Libythea celtis* Fuess. *Lysandra hispana* H.S., *L. meleager* Esp., etc. Les chasses dans les grottes par contre nous ont procuré quelques Noctuelles (indiquées par (G) dans notre liste), en particulier *Mania maura* L., *Pyrois effusa* Bdv., *Apopestes spectrum* Esp., *Autophila limbata* Stgr. Enfin la chasse sur les fleurs d'*Eryngium campestre* nous a permis la capture d'une série de *Thyris fenestrella* Scop. tandis que sous les écorces de peupliers morts nous avons trouvé plusieurs exemplaires très frais d'*Amphipyra livida* Schiff.